

LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ

M. Edmond Goblot publie dans la *Revue d'économie politique* une étude sur les classes et leur signification sociale.

Il distingue deux sortes d'inégalités qui « pour n'être pas indépendantes n'en sont pas moins distinctes, » celle de la fortune et celle du rang.

L'auteur cherche à élucider la notion de classe sociale. Il essaye de démontrer que « l'éducation, le costume et les manières ne sont que les signes de reconnaissance de la classe : ils servent à la démarquer, ils ne la constituent pas. En réalité, elle est, et elle subsiste par une fonction sociale. Notre bourgeoisie contemporaine se compose de ce qu'on appelle les classes dirigeantes; elles exercent les fonctions régulatrices, tandis que les classes inférieures sont vouées aux fonctions opératives. »

L'auteur distingue les classes qui ont des privilèges définis et inscrits dans la loi, de celles qui ont seulement des avantages résultant du bénéfice de l'opinion et des mœurs. Cette distinction subtile nous paraît très contestable. L'auteur est-il bien sûr que l'opinion et les mœurs confèrent, d'une façon générale, les avantages auxquels il fait allusion?

Mais laissons-le poursuivre sa démonstration. Nous y trouverons des appréciations fort justes et une compréhension assez exacte du passé :

« Les privilèges des castes et des classes légales ont toujours leur origine, et leur raison d'être, dans des charges et des obligations. Pour se procurer le travail de l'esclave, l'homme libre se rend possesseur de sa personne. Le maître a tous les droits; n'a-t-il aucune charge correspondante? Il pourvoit à la vie et à la sécurité de ses esclaves comme le berger veille sur son trou-

peau, le conduit au pâturage et le défend contre les loups. Il y a analogie entre l'origine et la condition du bétail humain et celles du bétail animal. L'homme primitif chassait l'animal et le tuait : il trouve plus avantageux de le capturer vivant et de le nourrir pour mettre à profit sa force, sa laine, son lait et, à la fin, sa chair et sa peau. De même, le nomade guerrier tuait son prisonnier de guerre; devenu agriculteur et sédentaire il trouva plus avantageux de lui laisser la vie pour utiliser son travail. Mais dans cette relation d'homme à homme apparaît déjà l'échange des services : l'esclave achète la vie par son travail. Ce n'est pas un échange libre : il n'a le choix qu'entre la servitude et la mort; la guerre l'a mis à la merci du vainqueur; il est contraint d'accepter, en échange du plus dur labeur, cette rémunération insuffisante. Néanmoins l'accroissement est déjà une sorte de combat : Ta vie est entre mes mains, je t'en fais don; en échange tu me serviras.

Jamais la société antique n'eût pu subsister, si l'esclave avait été maintenu dans l'obéissance par la seule contrainte.

Il sentait qu'il avait besoin de son maître, et souvent il s'attachait à lui, à la famille dont il faisait partie, à la maison, où il trouvait la sécurité, le bien-être et parfois l'affection. Dans la cité, l'esclave n'avait pas les droits du citoyen, mais il n'en avait pas les charges, et il ne faisait pas la guerre.

La noblesse française fut, à l'origine, étroitement liée à la possession de la terre. A l'époque carolingienne, était noble, en général, tout possesseur d'une terre noble. Ces terres étaient exemptes d'impôt ou de certains impôts, mais leur possesseur devait le service militaire. Or le service militaire n'était pas comme aujourd'hui « l'impôt du sang » : le soldat devait s'armer et s'équiper à ses frais. Le métier des armes n'était accessible qu'aux riches, et la terre était de beaucoup la forme la plus importante de la richesse. Le possesseur d'un domaine défend son bien et les serfs qui le cultivent; s'il n'est pas assez fort, il fait hommage à un plus riche et plus puissant, c'est-à-dire qu'il réclame

sa protection. Le régime féodal est ainsi caractérisé en principe, par une hiérarchie militaire dont les degrés sont déterminés par l'importance des domaines. Plus tard, des lettres de noblesse sont conférées par les seigneurs les plus puissants, puis exclusivement par les rois, en échange de services rendus; plus tard encore, la noblesse s'acquiert par la possession de certains offices; mais, dès lors, le sens primitif de l'institution est altéré.

C'est pour rémunérer des services que les franchises bourgeoises furent instituées. Les villes contribuaient à la défense des territoires par leurs remparts et leurs milices; elles fournissaient de l'argent, dont la noblesse belliqueuse avait grand besoin, surtout à l'époque des croisades. Elles achetèrent à prix d'or « leurs libertés ». Seuls électeurs et éligibles, les bourgeois ont le soin et la responsabilité de l'administration municipale : justice, police, finances, milice, etc... En échange de ces charges, ils ont quelquefois des privilèges; exemption de certains impôts, droit à une juridiction spéciale, des honneurs, des préséances.

Dans la société contemporaine, les classes dirigeantes ont une influence, et par suite des obligations et des responsabilités; voilà leurs charges. La loi ne leur reconnaît aucun privilège. Mais elles ont la satisfaction de sentir qu'elles dirigent; leur avantage est leur suprématie même... L'expérience prouve que la « considération » est une rémunération suffisante, et que la bourgeoisie n'a pas besoin d'autre privilège; ses obligations et ses responsabilités sont recherchées passionnément pour la seule dignité qu'elles confèrent... »

Ici M. Edmond Goblot manque d'exactitude et surtout de clairvoyance. Après avoir expliqué très exactement la condition des classes antérieures, il tourne à la confusion et s'en tire par des mots.

Nous sommes en plein pathos idéaliste. Pour M. Goblot, la dignité, les honneurs prennent une importance extraordinaire.

de la bourgeoisie. On les aime pour eux-mêmes, sans doute comme les jeunes filles aiment les parures et les bijoux.

Eh bien! non. Ces explications ne sont pas dignes de M. Goblot qui fait preuve, par ailleurs, d'un sens critique développé. La bourgeoisie aime les honneurs et les dignités — sans se soucier trop de l'honneur et de la dignité. Les premiers confèrent des avantages, ou tout au moins, consolident les positions acquises. On ne recherche pas un mandat quelconque — soyons franc, n'est-ce pas? — sans prendre garde au bénéfice qui y est attaché. M. le député sait, évidemment, qu'on ne creuse pas tous les jours un canal interocéanique, mais il se doute des privilèges réels que lui procurement au Parlement.

Tel est son amour des honneurs. « Combien de familles aisées, dites-vous, s'imposent à huis clos des privations pour faire bonne figure au dehors... » Hé! monsieur (pardonnez-moi mon impertinence), n'attendez-vous pas un gendre? Et si vous n'avez pas de fille, ne craignez-vous pas de compromettre vos intérêts matériels en effaçant les signes extérieurs de la fortune, qui vous servent, dans une certaine mesure, à conserver des relations précieuses? Est-ce le goût des honneurs, de la distinction, la manie de paraître, la vanité des supériorités qui vous poussent à ces pénibles extrémités. Vous n'oseriez l'affirmer. Vous en donnez vous-même un démenti éclatant lorsque vous écrivez, un peu plus loin : « On fait des dépenses de luxe, et souvent, on renonce pour cela à l'utile au confortable. Est-ce bien là du luxe? Ce luxe-là, loin d'être superflu est plus nécessaire que le confortable, car c'est le signe d'une condition sociale, et on ne saurait s'en passer sans déchoir. »

L'aveu est catégorique. Vous ne pouvez vous soustraire à cette nécessité impérieuse du luxe. Ce n'est pas, ainsi que vous paraissez l'insinuer, une faiblesse de caractère, un vice moral, cela tient à votre condition, cela fait partie des moyens qui sont à votre disposition pour protéger vos intérêts.

Il en est de même pour l'espèce des mœurs nouvelles que vous signalez chez les populations rurales — mœurs que vous déplorez sans avoir réfléchi aux circonstances qui les ont créées. « Le paysan, l'ouvrier, dites vous, veut faire de son fils un monsieur ». C'est souvent exact. Mais rassurez-vous, il échoue neuf fois sur dix. Si le paysan entrevoyait la possibilité d'assurer à sa progéniture une existence stable, il ne s'inquiéterait pas de son sort; il ne chercherait pas à l'éloigner des champs. Faut-il vous rappeler que la crise agricole est un fait authentique? que le chômage entame tous les métiers et compromet la sécurité de tous les travailleurs? Méditez cela et vous découvrirez de nouveaux horizons.

La conclusion de cette étude est plus faible encore :

L'auteur déclare que la bourgeoisie française se compromet parce qu'elle n'exerce plus son influence, parce qu'elle n'a pas le sentiment de ses devoirs.

Il lui oppose la bourgeoisie anglaise qui donnerait, d'après lui, l'exemple de la vertu désintéressée.

Que fait-elle donc, cette excellente bourgeoisie anglaise?

« Jeunes gens et jeunes filles font, dans leur paroisse, l'école du dimanche, et donnent un enseignement religieux et moral aux enfants du peuple; ils s'associent pour des œuvres populaires dans lesquelles il faut payer non seulement de son argent mais de sa personne... » Eh bien! mais tout cela existe à Paris, comme à Londres. Et nous ne sachions pas que ces divertissements, cette mode, cette ostentation pompeusement appelées vertus aient jamais exercé une influence appréciable sur le sort des classes pauvres. Y a-t-il précisément une cité où la misère soit plus effroyable qu'à Londres?

L'auteur déclare que l'efficacité de l'action accomplie par la bourgeoisie anglaise s'est révélée particulièrement dans la lutte contre l'alcoolisme. Il est permis d'en douter. Et surtout lorsque M. Goblot nous affirme que la bourgeoisie anglaise a déli-

vré son pays d'un fléau « qui lui a coûté le péril sa prospérité et sa dignité »; nous répondons hardiment, c'est faux. L'alcoolisme existe en Angleterre à l'état aigu. Et lors même qu'il aurait été légèrement atténué, il n'y a guère lieu de s'en réjouir.

Aussi longtemps que le paupérisme sévira avec l'intensité que nous savons, l'alcoolisme continuera de prospérer. Un économiste. M. Payen, analysant un livre dont j'ai parlé ici : *Enquête sur les logements professionnels*, etc., faisait ce précieux aveu :

« On conçoit que les habitants restent peu dans de tels logements et que le cabaret ait pour eux beaucoup d'attrance; aussi les marchands de vin sont nombreux dans le quartier. Avenue d'Ivry, il y a 61 boutiquiers, dont 23 marchands de vins et 8 épiciers qui vendent aussi du vin et des eaux-de-vie. Avenue de Choisy, sur 38 boutiquiers, il y en a 27 dans lesquelles sont installés des cabarets. C'est encore, ajouté à tant d'autres, un détail lamentable de ce tableau d'un des quartiers pauvres de Paris. »

L'alcoolisme n'est donc pas un vice résultant d'une mauvaise éducation, comme le répètent couramment les chroniqueurs, les moralistes, les philosophes, les philanthropes et les législateurs.

L'alcoolisme n'est pas une anomalie dans la société contemporaine. Il fait partie des institutions; et quiconque vénère le commerce, l'industrie et le négoce est obligé de le vénérer. On a fait la statistique du mouvement d'affaires qui résulte de la consommation, de la production et de la taxation des alcools. Elle est stupéfiante.

Vous n'avez donc pas le droit de reprocher leur vice aux buveurs qui travaillent à votre prospérité.

Et puis, que leur offrez-vous à ces déguenillés, en échange de la cuillerée de soleil que vous voulez leur enlever? Un enseignement moral et religieux?

C'est indécent et cruel.

LES AVENTURIERS

OU

Le Guarani

TROISIÈME PARTIE

LES AYMORÉS

VI

Révolte

L'écuyer se frotta les yeux pour bien s'assurer de ce qu'il voyait, et, réveillant Nunez, lui demanda qui avait pris cette mesure de précaution, son ami l'ignorait comme lui.

En ce moment, il avait entendu la voix de l'Italien qui excitait les aventuriers à la révolte : Ayres Gomez comprit alors de quoi il s'agissait.

Il saisit mestre Nunez, l'accola au mur comme s'il eût été une échelle, et, sans dire un mot, lui sauta sur les épaules, et, soulevant les tuiles de sa

tête, se faufila entre les lattes des soliveaux ; puis, ayant gagné le toit, il songea à ce qu'il allait faire : il jugea qu'il devait prévenir Alvaro et Don Antonio, qui prendraient les précautions que le cas exigeait.

Don Antonio de Mariz, sans se troubler, entendit le récit de son écuyer, comme il avait entendu celui de l'Indien.

— Bien, mes amis ! je sais ce que je dois faire ; pas de bruit, ne troublons pas le repos de la maison : je suis certain que cela passera ; attends-moi ici.

— Je ne puis vous laisser vous exposer seul, dit Alvaro, faisant un pas pour le suivre.

— Restez ! Vous et ces deux amis dévoués, vous veillerez sur ma femme, sur Cecilia et sur Isabelle. Il le faut ainsi, en les circonstances où nous nous trouvons.

— Consentez au moins à ce qu'un de nous vous accompagne ?

— Non : ma présence suffira d'autant plus que toute votre valeur et votre fidélité suffiront à peine ici pour le trésor dont je vous confie la garde.

Le gentilhomme prit son chapeau ; et, peu d'instants après, il apparaissait au milieu des aventuriers qui, tremblants, tête basse, écrasés de honte, n'osaient proférer une parole.

— Me voici ! répéta-t-il. Dites ce que vous voulez de Don Antonio de Mariz, et dites le, clair et net. Si c'est justice, vous serez satisfaits : si vous avez tort, vous aurez le châtimement que vous méritez.

Pas un aventurier n'osa lever les yeux, tous restèrent muets.

— Vous vous taisez !... Se passe-t-il quelque chose ici que vous n'osiez pas dire ? Par hasard, me venra-t-il obligé de châtier sévèrement un premier exemple

de révolte et de désobéissance ! Parlez ! Je veux savoir le nom des coupables ?

Le même silence répondit aux paroles fermes et graves du vieux gentilhomme.

Loredano, dès le début de cette scène, hésitait : il n'avait pas le courage nécessaire pour se présenter en face de Don Antonio : mais pourtant il sentait que, s'il laissait les choses marcher dans le sens où elles allaient, il était infailliblement perdu.

Il s'avança :

— Il n'y a pas de coupables ici, senhor Don Antonio de Mariz, dit l'Italien en s'animant progressivement. Il y a des hommes qui sont traités comme des chiens, qui sont sacrifiés à votre caprice et sont résolus à revendiquer leurs droits d'hommes et de chrétiens.

— Oui ! crièrent les aventuriers, encouragés. Nous voulons qu'on respecte notre vie.

— Nous sommes esclaves !

— Nous obéissons, mais nous ne voulons pas être traités en prisonniers !

— Nous valons moins qu'un hérétique !

— Nous avons risqué notre vie pour vous défendre.

Don Antonio écouta, impassible, toutes ces exclamations qui, peu à peu, montaient au ton de la menace.

— Silence, vilains ! Vous oubliez que Don Antonio de Mariz a assez de force pour arracher la langue qui prétendrait l'insulter. Misérables, qui rappelez votre devoir comme un bienfait. Vous avez risqué votre vie pour me défendre ?... et n'était-ce pas votre obligation, hommes, qui vendez votre bras et votre sang à qui vous paie le plus. Vous êtes moins que des esclaves, moins que des chiens, moins que des bêtes !... Vous êtes des traîtres infâmes et vils !... Vous méritez

que la mort ; vous méritez le mépris !

Les aventuriers, dont la rage fermentait sourdement, ne se firent plus : des paroles de menace, ils passèrent aux gestes.

— Amis ! leur cria Loredano, profitant habilement de l'occasion, vous laisserez-vous insulter si atrocement, vous laisserez-vous cracher le mépris à la face ! Et pour quel motif ?

— Non ! jamais ! vociférèrent les aventuriers furieux.

Dégainant leurs dagues, ils resserrèrent leur cercle autour de Don Antonio de Mariz, ce fut une confusion de cris, d'injures, de menaces qui couraient sur toutes les bouches, — tandis que les bras levés hésitaient encore à frapper.

Don Antonio, serin, majestueux, calme, regardait toutes les physionomies décomposées avec un sourire de mépris ironique : et toujours fier et hautain, il paraissait, sous les poignards qui le menaçaient, non la victime qui va être immolée mais le maître qui commandait.

VII

Les sauvages

Les aventuriers, le poignard levé, le menaçaient, mais aucun ne s'enhardissait à rompre le cercle étroit qui les séparait de Don Antonio de Mariz.

Le respect, cette force morale si puissante, dominait encore l'âme de ces hommes aveuglés par la colère ; tous attendaient que le premier frappât, et aucun n'avait le courage d'être le premier.

Loredano comprit qu'un exemple était nécessaire : le désespoir de sa situation,

les passions ardentes qui s'agitaient tumultueusement en son cœur, lui donnèrent le délire qui, dans les circonstances extrêmes, supplée à la valeur.

L'aventurier saisit convulsivement la poignée de son couteau ; et fermant les yeux et faisant un pas en avant, à tâtons, il leva la main pour lancer le coup...

Le gentilhomme, d'un geste noble, entr'ouvrit son pourpoint et découvrit sa poitrine ; pas une crainte n'agita les muscles de son visage : son front altier conserva la même sérénité ; son regard limpide et brillant ne se détourna pas.

Telle était l'influence magnétique, qu'exerçait ce courage haufain et généreux, que le bras de l'Italien trembla, et que la pointe du poignard ne fit qu'effleurer, sans même le toucher, le vêtement de Don Antonio.

Celui-ci sourit avec mépris ; et, abaissant le poing fermé sur la tête de Loredano, il l'abattit à ses pieds comme une masse brute et inerte ; puis, levant le bout de ses pieds au front de l'Italien, il l'étendit tout de son long sur le pavé.

Le choc du corps sur le sol retentit au milieu d'un silence profond : tous les aventuriers, muets et immobiles, paraissaient vouloir s'enfuir au sein de la terre.

— A bas les armes, misérables ! Le fer qui doit frapper la poitrine de Don Antonio de Mariz ne sera pas souillé par la main lâche et traîtresse de vils assassins. Dieu réserve une mort juste et glorieuse à ceux qui ont vécu une vie honorée.

Les aventuriers, abasourdis, rengainèrent machinalement leurs poignards : cette parole sonore, calme et ferme, avait un accent si impératif, une telle force de volonté, qu'il était impossible de lui résister.

— Le châtimement qui vous attend sera

rigoureux : vous ne devez compter ni sur la clémence, ni sur le pardon : quatre d'entre vous, tirés au sort, subiront la peine de mort : les autres feront l'office d'exécuteurs. Vous voyez que le châtimement et l'office sont également dignes de vous.

Le gentilhomme prononça ces paroles avec un suprême mépris, et envisagea tous les aventuriers pour voir si, d'au milieu d'eux, s'élevait encore une réclamation, un murmure de désobéissance : mais tous ces hommes, tout à l'heure furieux, étaient maintenant humbles et tête basse.

— Dans une heure, continua le cavalier en désignant le corps de Loredano, cet homme sera justicié devant toute la bande : pour lui, pas de jugement ! Je le condamne comme père, comme chef, comme un homme qui tue le chien ingrat qui le mord. Il est trop ignoble pour que je le touche avec une arme : Je le livre à la corde et au couteau !

Goblot, Le Cane dans la savete.

Revue d'Europe, Vol 13.

1899, t 30 - 60

copie en 1925